

L'Union Départementale Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire Atlantique apporte son total soutien aux personnels en grève actuellement au plan national et dans trois hôpitaux du département (Ancenis, Nantes et Saint Nazaire).

Entamée il y a trois mois, on dénombre aujourd'hui plus d'une centaine de services d'urgences en grève et celle-ci continue de s'étendre.

Pour tenter de répondre à la mobilisation, la Ministre Agnès Buzyn a été contrainte de réunir, vendredi dernier, les médecins, infirmiers, syndicats, le collectif Inter-Urgences et les directeurs hospitaliers au ministère de la Santé.

La Ministre a fait quelques annonces :

- une « prime individuelle de risque » dévolue aux personnels exposés à des conditions de travail difficiles de 100 euros net, qui serait payée dès juillet à tous les professionnels des services d'urgences (hors médecins).
- l'attribution d'une « prime de coopération » pour le personnel paramédical opérant des actes par délégation des médecins. Cette prime à la tête du client, ne concernerait que quelques agents selon des modèles de délégation de tâches, prévus dans son projet de loi Santé,

Cette annonce est une mesure inacceptable qui vise à diviser les personnels. Depuis le début de la grève, l'une des principales revendications, c'est « 300 euros pour tous ! ».

Sur les effectifs, compte tenu des 550 services d'urgences, les 15 millions d'euros annoncés correspondent à 23 000 euros par service. Ce qui correspond à un demi-poste d'infirmier par service.

Autre provocation, le recours étendu aux « heures supplémentaires », alors que les agents n'en peuvent plus, qu'ils sont de plus en plus nombreux en arrêt maladie. Les personnels en grève revendiquent des effectifs et la Ministre répond par des heures supplémentaires. C'est inacceptable !

En choisissant de ne pas répondre aux revendications du personnel en grève, la Ministre prend la responsabilité d'un durcissement du conflit.

Dans ces conditions, l'Union Départementale Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire Atlantique appuie ses syndicats et leurs actions revendicatives.

**Le jeudi 20 juin à 10h, l'Union Départementale Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire Atlantique sera aux côtés des services en grève qui se rassembleront à Nantes, devant l'ARS, pour exiger la satisfaction de leurs légitimes revendications :**

- création de postes pérennes,
- arrêt des fermetures de lits et de services et création de lits d'aval,
- prime de 300 euros pour tous.

Fait à Nantes, le 17 juin 2019